

Paris, le 22 décembre 2022

COMMUNIQUÉ

Extension de la date limite de candidature de l'AAP en soutien à la coopération décentralisée « Numérique inclusif et responsable »

L'appel à projets « Numérique inclusif et responsable » lancé en septembre 2022 par la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et conçu en collaboration avec l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), l'association Les Interconnectés ainsi que l'association Villes Internet, clôturant initialement au 28 décembre 2022, est étendu.

La nouvelle date limite de candidature a été fixée au **28 février 2022**.

Pour rappel, l'AAP « Numérique inclusif et responsable » a pour objectif de soutenir des projets de coopération décentralisée contribuant à **une plus grande accessibilité au monde numérique pour tous les publics** (à la fois accès physique et en termes de compétences, chaque public ayant ses problématiques), mais aussi se préoccupant de **réduire l'impact environnemental du numérique** (réutilisation, économie circulaire, écoconception, etc.), ou encore s'investissant en faveur d'un **numérique protecteur et au service des citoyens et des citoyennes** (services numériques, villes intelligentes, etc.).

Le règlement de cet AAP ainsi que l'ensemble des documents annexes sont disponibles sur [France Diplomatie](#). Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur la [plateforme CNCD](#). La durée des projets devra être comprise entre 12 et 24 mois.

Vous trouverez dans le règlement de l'AAP plusieurs **exemples d'actions, de projets de coopération internationale et européenne** sur cette thématique à l'échelle des gouvernements locaux, aux côtés de nombreuses autres **ressources** vous permettant de construire au mieux votre projet.

Contact :

Morgane MILLON | Chargée de mission

01 43 17 62 71 | morgane.millon@diplomatie.gouv.fr

Secrétariat

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr